



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Grand cormoran continental

Question orale n° 184

Texte de la question

Mme Félicie Gérard interroge Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur les difficultés croissantes rencontrées par les acteurs du monde piscicole en raison de la prolifération du grand cormoran continental sur le territoire français. Les pisciculteurs et les gestionnaires d'étangs font état de dégâts significatifs causés par ces oiseaux protégés, qui consomment et détruisent en quantité les poissons des cours d'eau et des plans d'eau gérés. Cette prédation met en péril l'équilibre écologique, la biodiversité aquatique et l'activité économique liée à la pisciculture. Disposant de certains moyens d'action, ils s'efforcent de limiter les pertes, mais la pression exercée reste préoccupante. Les associations de pêche, quant à elles, constatent également une forte pression exercée sur les populations de poissons, mettant en danger la pêche de loisir et la gestion durable des milieux aquatiques. Si des dispositifs d'effarouchement ont été mis en place par certaines associations et collectivités, ils s'avèrent insuffisants pour limiter les impacts de cette espèce. Face à cette problématique, nombre d'acteurs locaux sollicitent des adaptations réglementaires permettant une gestion raisonnée et équilibrée des populations de cormorans, notamment par l'octroi de dérogations spécifiques et proportionnées. En outre, des préoccupations émergent quant aux risques que pourrait engendrer cette prolifération, notamment en matière de santé publique. La présence accrue de ces oiseaux dans certaines zones humides pourrait-elle favoriser l'augmentation des populations de moustiques et, par conséquent, la transmission de maladies ? Par ailleurs, dans un contexte de vigilance accrue, quel niveau de risque le grand cormoran représente-t-il en matière de propagation de la grippe aviaire ? Aussi, Mme la députée souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement envisage pour évaluer et prévenir ces risques potentiels. Des études spécifiques sont-elles menées pour surveiller l'impact des cormorans sur les écosystèmes aquatiques et la santé publique ? Plus largement, elle lui demande quelles actions le Gouvernement compte mettre en place pour garantir un équilibre entre la préservation de cette espèce protégée et la nécessaire protection de la biodiversité, des activités piscicoles et de la santé humaine.

Données clés

Auteur : [Mme Félicie Gérard](#)

Circonscription : Nord (7^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 184

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 février 2025](#)